



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidatures

Gap, le 30/05/2022

Intervenant Départemental d'Actions de Sécurité Routière (IDSR)

Afin de compléter son réseau, un **appel à candidatures** pour devenir intervenant départemental de sécurité routière (IDSR) bénévole est lancé par la coordination départementale de **sécurité routière** de la préfecture des Hautes-Alpes. La mise en œuvre des actions préventives de sécurité routière requiert une vaste mobilisation d'intervenants bénévoles, **le travail s'effectuera en équipe.**

Comment devient-on Intervenant Départemental de Sécurité routière ?

Toute personne **motivée** et disponible peut candidater.

L'IDSR est nommé par le Préfet de département **pour une durée de 2 ans** et reçoit à ce titre un arrêté de nomination. Il exerce son activité sous l'autorité du préfet. Il est considéré comme un collaborateur occasionnel et s'engage à animer **au moins 3 opérations de sécurité routière par an.**

Préalablement à son entrée en fonction, l'IDSR suit une **formation obligatoire de 2 jours** et peut suivre des actions de formation complémentaire pour compléter ou asseoir des compétences.

Un ordre de mission permanent annuel est pris pour faciliter l'indemnisation des frais occasionnés lors des actions de prévention.

Quelles sont les missions principales des IDSR ?

Les IDSR **relaient les messages de la sécurité routière** auprès de publics divers et variés (établissements scolaires, associations, collectivités locales ou entreprises) pour faire de la route un endroit plus sûr.

Ils participent à l'animation d'ateliers ou de stands de sécurité routière.

Les candidatures sont à adresser avant le 30 juin 2022

par mail à pref-securite-routiere@hautes-alpes.gouv.fr

ou par voie postale à :

Préfecture des Hautes-Alpes

Madame la Coordinatrice départementale de Sécurité Routière

Bureau de la Sécurité Intérieure

28 rue Saint Arey

05 011 GAP CEDEX

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex